



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Airbus industries

Question écrite n° 18009

Texte de la question

M. Jean-Pierre Calvel attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur le comportement de plusieurs compagnies aeriennes europeennes, notamment anglaises, quant a leur politique d'achat d'avions. Selon une reponse ministerielle de M. le ministre de l'equipement, des transports et du tourisme en date du 4 juillet 1994, il apparait que les dix principales compagnies europeennes possedent 151 avions Airbus gros porteurs (A 300, A 330, A 340), mais que la British Airways a categoriquement refuse l'achat d'avions fabriques par Airbus Industrie. Il lui demande s'il considere normal un tel comportement, dans le cadre de la politique europeenne et des relations privilegiees qu'entretient notre pays avec la Grande-Bretagne, et qu'elles mesures il compte prendre pour le faire remarquer a nos voisins anglais.

Texte de la réponse

La compagnie British Airways n'a effectivement, a ce jour, jamais commande d'appareils au consortium europeen Airbus Industrie. Toutefois, elle a pris possession, a la suite de la reprise de la compagnie aeriene British Caledonian en 1988, de 10 A 320 qu'elle a conservees depuis et qu'elle exploite actuellement avec satisfaction. La compagnie, de droit prive depuis 1987, a donne la preference a Boeing pour l'equipement de sa flotte : ainsi, au 1er janvier 1994, British Airways exploitait 231 appareils dont 82 p. 100 d'avions Boeing, 4 p. 100 d'Airbus, 3 p. 100 de Douglas et 11 p. 100 d'autres appareils (BAe, Concorde, etc.). A cette meme date, le carnet de commande de la compagnie britannique etait exclusivement compose d'appareils Boeing (B 747, B 777, B 767, B 757, B 737) : 46 commandes fermes (livrables de 1994 a 1998) et 53 options. D'une facon generale, les compagnies aeriennes font entrer en ligne de compte dans leur choix d'avions des criteres qui leur sont propres, au-dela des merites specifiques a chaque modele en competition. Ces criteres privilegient notamment la nature du reseau a desservir et la souplesse d'integration des nouveaux produits dans les flottes existantes. Airbus Industrie entretient cependant toujours des contacts commerciaux avec British Airways. Celle-ci a exprime le besoin d'un appareil de tres grosse capacite pour faire face a la croissance prevue de son trafic et le GIE s'est rapproche d'elle pour connaitre de facon precise ses specifications et en tenir compte dans la definition de l'A 3 XX, projet d'appareil de cette categorie dont il poursuit l'etude. Par ailleurs, Airbus Industrie compte parmi ses clients ou operateurs de nombreuses autres compagnies aeriennes britanniques (totalisant 10 commandes Airbus fermes et 28 avions en service au 1er septembre 1994), parmi lesquelles figurent Airtours, Airworld, Air 2000, Ambassador, Excalibur, Monarch et Virgin Atlantic.

Données clés

Auteur : [M. Calvel Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18009

Rubrique : Construction aeronautique

Ministère interrogé : industrie, postes et telecommunications et commerce exterieur

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 1994, page 4544

Réponse publiée le : 21 novembre 1994, page 5784